

**Direction générale**

Affaire suivie par : Karine LECHEVALIER  
Gestionnaire des instances du dialogue social  
et de la formation

[karine.lechevalier@supmaritime.fr](mailto:karine.lechevalier@supmaritime.fr)

Tél : 09 70 00 03 66

**Le 08/09/2023**

**DECISION N°005/DG/2023-2024**  
**portant nomination et désignation des représentants de l'administration et**  
**du personnel au comité social d'administration**  
**Annule et remplace la décision n° 94/DG/2022-2023**

**Le directeur général,**

- Vu le code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 251-1 et suivants ;
- Vu le décret n° 2020-1427 du 01 Décembre 2023 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et établissements publics de l'Etat ;
- Vu l'arrêté-cadre du 30 juin 2022 relatif aux comités sociaux d'administration et aux formations spécialisées au sein du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère chargé de la transition énergétique ;
- Vu l'arrêté du 30 août 2022 relatif à la composition et au mode de scrutin des comités sociaux d'administration et des formations spécialisées au sein des services du ministère chargé de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique ;
- Vu le procès-verbal des opérations électorales réalisées du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022 et la publication en ligne des résultats électoraux pour les comités sociaux d'administration au sein des services du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires et du ministère de la transition énergétique et de certains services du Secrétariat d'Etat à la mer ;

**DECIDE :**

**Article 1er :**

La composition du Comité Social d'Administration de l'ENSM est fixée comme suit :

<b>Représentants de l'administration</b>	
François LAMBERT, Directeur général et président du CSA	
Delphine DESCHAMPS, Directrice des Ressources Humaines	

<b>Représentant du personnel – SNESM UNSA Développement Durable</b>	
<i>Titulaires</i>	<i>Suppléants</i>
Guillaume LASBLEIZ, Saint-Malo	Jean-Yves BRIAND, Saint-Malo
Fabienne PERROT, Le Havre	Fadhila MAAFA, Marseille
Jean AVRIL, Marseille	François CHAMPION, Le Havre
Marie BOUIN, Le Havre	Roxane MONGINOT, Marseille
Pierre PERRIN, Saint-Malo	Cédric VACCAREZZA, Marseille
Céline CRAVEREAU, Marseille	Lionel DRUAUX, Le Havre
Frédéric GILLIOT, Le Havre	DHIEUX Frédéric, Le Havre

**Article 2 :**

Karine LECHEVALIER est désignée comme secrétaire administrative.

**Article 3 :**

Le Directeur Général est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le Directeur Général de l'ENSM  
M. François LAMBERT

